

Procès-Verbal
Assemblée Générale de l'AFÉA
13 octobre 2022, 12:30, R-M110

0.0 Proposition d'ouverture à l'unanimité.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

0.1 Que Stacey Sobieck, Mathieu Melançon et Émilie Gagné agissent respectivement à titre d'animation, de secrétaire d'assemblée et de gardienne du senti.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

0.2 Que l'on adopte l'ordre du jours tel que proposé:

Ordre du jour proposé :

- 1) Budget**
- 2) Élections**
- 3) Grève**
- 4) Positionnements politiques**
- 5) Varia**
- 6) Levée**

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

1. Budget

1.1 Que Mathieu Melançon présente le budget.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

Demande de prise de paroles d'une personne externe

Adoptée à l'unanimité

1.2 Que l'on adopte le budget tel que présenté en octroyant en plus 2000\$ à l'Association pour la Réappropriation des Milieux Urbains (ARMU).

Dûment proposé

Dûment appuyé

1.2.1 Que l'on ajoute cet argent à la case D220.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

1.2 *tel qu'amendé une fois:*

Que l'on adopte le budget tel que présenté en octroyant en plus 2000\$ à l'Association pour la Réappropriation des Milieux Urbains (ARMU).

Que l'on ajoute cet argent à la case D220.

Adopté à l'unanimité

1.3.1 Que l'on reprenne l'avis de motion déposé le 15 mars dernier concernant l'épongement de la dette de 15k des Cafés des arts de Design.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

2. Élections

2.1 Que l'on présente les postes vacants et que l'on passe à l'élection de ces derniers.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

Coordination générale

Vie étudiante

Éducation inclusive

3. Grève

3.1 *CONSIDÉRANT la précarité grandissante des étudiant.e.s en contexte d'inflation et de crise du logement, en particulier ceux qui doivent réaliser des stages et qui sont parents étudiant.e.s ;*

CONSIDÉRANT que plus de mille cent membres de l'ADEESE ont signé une lettre ouverte revendiquant des meilleures conditions de stage à l'UQAM ;

CONSIDÉRANT ces revendications concernant la charge de travail, le temps de transport, la politique contre les harcèlements de toutes formes en milieu de stage, les journées d'absence, la salarisation des stages et la situation des parents étudiant.e.s ;

QUE l'AFÉA revendique des meilleures conditions pour les stagiaires de l'UQAM;

QU'elle rappelle qu'elle est pour la salarisation de tous les stage;

QU'elle exige de la part du Bureau de la formation pratique et des facultés concernées par les stages qu'iels revoient leurs politiques internes de sortes qu'il soit dorénavant acquis que les stagiaires ont droit à :

- Des conditions de stage adéquates répondant aux besoins spécifiques des parents étudiant.e.s (absences familiales, placement répondant aux horaires de garderies, etc.);
- Des journées d'absence plus flexibles qui n'ont pas besoin d'être motivées et qui ne mènent pas à un échec automatique ;
- Un temps transport maximal (moins d'une heure/un seul transfert) pour les stagiaires lors de leur déplacement vers leur milieu ;
- Une charge de travail équitable et viable en ce qui concerne les travaux et les heures passées sur les milieux de stage ;
- Une politique contre les harcèlements de tous genres en milieu de stage qui s'inscrit dans une reconnaissance de la culture du viol encore présente dans la société actuelle.

QUE l'AFÉA soutienne l'ADEESE et ses membres dans les moyens de pression qu'iels déploient face à l'inaction de la Faculté des sciences de l'éducation et le Bureau de la formation pratique.

QUE l'AFÉA encourage ses membres à participer aux activités de grève que les étudiant·es en éducation (et leurs allié·es) organisent en marge de la grève reconductible qu'iels tiendront du 13 au 21 octobre prochain.

QUE l'AFÉA soit en grève le mardi 18 octobre toute la journée et le mercredi 19 octobre jusqu'à 17h.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

4. Positionnements politiques

4.1 CONSIDÉRANT l'installation de nouvelles caméras de surveillance dans le pavillon Hubert-Aquin, au coin des couloirs menant aux locaux associatifs des associations de sociologie premier cycle, géographie premier cycle, science politique premier cycle, travail social premier cycle, travail social cycles supérieurs, l'Annexe, (???) ainsi qu'au café Aquin;

CONSIDÉRANT que cela représente une fois de plus une ingérence de l'administration UQAMienne dans la vie étudiante et témoigne d'un manque de confiance envers les étudiant.e.s qui fréquentent ces lieux;

CONSIDÉRANT l'absence de consultation de la communauté étudiante par rapport à l'installation de ces nouveaux dispositifs qui impactent directement leur expérience au sein de leur université;

CONSIDÉRANT l'hostilité perpétuellement démontrée par l'administration envers les associations étudiant.e.s ainsi que le café Aquin, qui se voient contraint.e.s année après année à subir des déboires administratifs et bureaucratiques pour permettre leur simple existence au sein de l'UQAM;

QUE l'AFEA dénonce la dérive sécuritaire, l'absence complète de consultation préalable de la communauté uqamienne et l'attitude méprisante de l'administration, et le non respect des droits associatifs

QUE l'AFEA demande le retrait immédiat de toutes les caméras et autres dispositifs de surveillance qui ont été installés depuis la fin de la session d'hiver 2022.

QUE l'AFEA fasse savoir à l'administration de l'UQAM que dans l'avenir doit l'UQAM respecter la collégialité dans ses prises de décision, en consultant l'ensemble de la communauté touchée par de tels inconvénients, au moins une session d'avance.

QUE l'AFEA dénonce encore une fois la dérive sécuritaire que l'administration UQAMienne fait subir à la communauté étudiante;

QUE l'AFEA demande le retrait des nouvelles caméras situées au coin des couloirs des associations susmentionnées ainsi que du café Aquin;

QUE l'AFEA demande à ce que la culture de surveillance et de méfiance envers la communauté étudiante cesse immédiatement et que l'administration s'excuse de ses dérives autoritaires;

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

4.2

CONSIDÉRANT les positions historiques de l'AFÉA de condamnation du rectorat,
CONSIDÉRANT la quantité innombrable de fois où l'administration uqamienne a déçu les délégué.e.s étudiant.e.s de ses instances, les exécutant.e.s et l'ensemble de la population étudiante avec des consultations bidons, truquées d'avance et fortement coûteuse en temps,
CONSIDÉRANT que les associations étudiantes sont fréquemment forcées à travailler avec les services à la vie étudiante (SVE) au lieu de pouvoir communiquer directement avec différents services uqamiens, ce qui est une entrave grave à leur autonomie,
CONSIDÉRANT que la portion direction des services à la vie étudiante (SVE) et ainsi que les responsables à la vie étudiante sont une nuisance quasi totale pour les associations étudiantes, ces dernières tentant de s'organiser en les contournant autant que possible,

QUE l'on suspende le mandat suivant le temps de la course au rectorat de 2022 :

Que l'AFÉA-UQAM s'abstienne de voter dans la course au rectorat en ne votant pas ;

Que l'AFÉA-UQAM se positionne en faveur de l'abolition du CA, du rectorat, et de toutes autres structures oppressives dans une perspective de gestion effectuée par les étudiants-es et les employés-es de l'UQAM ;

Que l'AFÉA-UQAM profite de la course au rectorat pour promouvoir sa position sur l'autogestion universitaire par le biais d'une vaste campagne d'éducation populaire ;

Que cette campagne d'éducation populaire s'articule en 3 axes :

Critique de la course au rectorat (candidats et forme) ;

Critique des structures anti-démocratiques de l'UQAM ;

Critique des logiques capitalistes, patriarcales et racistes de l'université ;

Que l'AFÉA-UQAM perturbe la course au rectorat par le moyen d'une campagne d'actions revendiquant la disparition totale des entreprises privées et à but lucratif sur le campus de l'université, la gratuité scolaire et l'autogestion universitaire.

(Adoptée le 24 octobre 2012)

QUE l'AFÉA vote et encourage d'autres à voter pour un.e candidat.e au rectorat qui promet les choses suivantes:

1. Ne pas déménager l'AFESH, l'AFESPED et l'AFÉA de leur locaux associatifs actuels.
2. Entamer une réforme de la gouvernance des services à la vie étudiante en négociation avec les associations étudiantes facultaires, selon leurs mandats d'AG.
3. Garantir un accès *facile* à la liste des cours pour les associations étudiantes et les syndicats.
4. Octroyer un local permanent gratuit où toutes les associations étudiantes pourraient tenir leurs assemblées générales.

QUE l'AFÉA organise une assemblée générale de grève dans les plus brefs délais si ces promesses sont rompues par une personne candidate appuyée et subséquentement élue comme recteur.trice.

QUE cette position soit considérée comme une ULTIME ET DERNIÈRE CHANCE accordée à l'administration uqamienne de démontrer aux étudiant.e.s qu'elle peut leur garantir une véritable participation démocratique et légitime.

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

4.3

CONSIDÉRANT que les savoirs autochtones et les études scientifiques se penchant sur notre rapport à la biodiversité arrivent à des conclusions catastrophiques et qu'il est encore possible d'entamer des changements sociaux permettant de limiter les dégâts que causent et causeront le dégradation de la biodiversité,

CONSIDÉRANT que l'État canadien constitue un acteur majeur dans la destruction de la biodiversité en ne cessant de financer des projets extractivistes en territoire autochtone non-cédé, notamment sur le territoire des Wet'suwet'en en soi-disant Colombie-Britannique, et en étant l'hôte des sièges sociaux de plus de 75% des compagnies minières au monde en raison des avantages fiscaux qu'il offre à ces dernières,

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec finance lui aussi à coup de milliards de dollars des projets favorisant une destruction de la biodiversité, tel que le 3e lien autoroutier entre Québec et Lévis qui contribuera sans doute à un étalement urbain,

CONSIDÉRANT que ce sont les populations marginalisées, dont les personnes autochtones, les personnes vivant dans le Sud global, les personnes racisées, les personnes à faible revenu et les personnes migrantes qui sont davantage affectées par le déclin de la biodiversité, malgré qu'elles aient une faible responsabilité dans la crise actuelle, et qu'il est impossible d'affronter la crise climatique sans condamner du même geste ces nombreuses injustices sociales,

CONSIDÉRANT que lors du 7 au 19 décembre 2022 se déroulera la 15e Conférence mondiale sur la biodiversité (COP15) à Tio'tia:ke (Montréal),

CONSIDÉRANT que la Conférence mondiale sur le climat en est à sa 27e édition cette année et que la situation climatique ne cesse de se dégrader, nous exposant parfaitement ce qui nous attend si nous remettons entre les mains des États et des compagnies multinationales le destin de la biodiversité.

CONSIDÉRANT que le mouvement de mobilisation étudiante pour la justice climatique au "Québec" a pris une ampleur considérable dans les dernières années et que la COP15 incarne une occasion en or montrer aux gouvernements que nous ne les laisserons pas continuer de financer et promouvoir la destruction de la biodiversité en toute impunité, tout en prétendant le contraire.

QUE l'AFÉA se positionne contre la COP15

QUE l'AFÉA tienne une Assemblée générale de grève en novembre pour adopter un mandat de grève pour les journées du 7 au 9 décembre inclusivement et évalue la possibilité d'organiser une autre assemblée générale de grève si des événements la semaine suivante prennent lieu,

QUE l'AFÉA soit proactive et qu'elle incite ses membres à se mobiliser et à participer aux rencontres de mobilisation en vue de la COP15

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à l'unanimité

5. Varia

6. Levée

Que l'assemblée soit levée à 13h55

Dûment proposé

Dûment appuyée

Adoptée à majorité

L'Assemblée est levée à 13h55